



A qui appartient les notes personnelles

Par **mznmzn**, le **15/01/2012** à **08:39**

Bonjour,

J'aimerais savoir à qui appartient les notes personnelles que je prends informatiquement dans le cadre de mon travail ? (des notes techniques qui me permettent de suivre un historique auxquelles j'ajoute mes commentaires).

Ces notes peuvent-elles être réclamées par mon supérieur hiérarchique ou par mon entreprise ?

Merci de votre réponse.

Cordialement,

mznmzn.